

A photograph of three young adults, two women and one man, smiling and looking at a smartphone together. The woman on the left has curly hair and is wearing a red sweater. The woman in the middle has long hair and glasses. The man on the right has a beard and is smiling. They are outdoors, with a building and trees in the background.

**Accompagnez
les transformations
des entreprises
avec emlyon**

**Fléchez votre taxe
d'apprentissage en 2023**

Soutenir emlyon business school par le fléchage de votre taxe d'apprentissage, c'est :

→ Soutenir la formation de managers éclairés

En fléchant la taxe d'apprentissage vers emlyon, vous soutenez une école engagée.

Grâce au statut de Société à Mission, tout le projet éducatif de l'École est dédié à la formation de managers éclairés qui œuvrent à la transformation des organisations pour une société plus juste, solidaire et respectueuse de la planète.

→ Offrir une nouvelle chance d'insertion professionnelle

En fléchant la taxe d'apprentissage vers emlyon, vous soutenez le développement de nos programmes d'ouverture sociale dont **la toile**, l'école gratuite de la qualification numérique, à destination des personnes éloignées de l'emploi ou sorties du système scolaire.

Depuis 2021, **la toile** a permis à 82% de ses participantes et participants de retrouver un emploi, de monter leur projet d'entreprise ou de poursuivre leurs études dans le secteur du digital.

→ Contribuer à l'employabilité des étudiants

En fléchant la taxe d'apprentissage vers emlyon, vous contribuez à la mission clé de notre École : l'employabilité.

À travers des dispositifs pédagogiques innovants et répondant aux enjeux et mutations des mondes du travail, nous préparons concrètement les étudiantes et les étudiants à une insertion réussie et une employabilité durable. Ainsi, 93% d'entre eux sont en poste moins de 3 mois après leur diplôme.



🗨️ L'ambition de l'École est de permettre à chacune et chacun de trouver les métiers dans lesquels s'épanouir et de promouvoir l'insertion professionnelle des diplômés. emlyon se positionne également en tant que partenaire des organisations et des entreprises, dans la formation et la recherche de nouveaux talents capables de développer des business models vertueux pour la société et la planète. 🗨️

Isabelle Huault, Présidente du Directoire et Directrice Générale d'emlyon business school

Engagement environnemental

changeNOW

3^e place du premier classement des écoles qui relèvent le défi écologique



Obtention pour **4 ans** du label **Développement Durable et Responsabilité Sociétale** des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

🗨️ **la toile** m'a permis d'acquérir des compétences techniques sur le web notamment dans la conception mais pas seulement, car nous avons également abordé la gestion de projet et l'employabilité. **la toile** organise régulièrement des tables rondes qui sont des ouvertures pour le futur. 🗨️

Gisèle, participante la toile,
promotion octobre 2022,
campus Saint-Étienne



la toile
l'école de la qualification numérique

Palmarès mondial de l'employabilité 2022



Top 40 mondial
et 2^e business school
en France

Comment soutenir notre École ?

→ Taxe d'apprentissage : ce qui change en 2023

En 2023, votre solde de la taxe d'apprentissage n'est plus à verser directement aux écoles. Il sera directement prélevé par l'URSSAF ou la MSA le 5 ou le 15 mai 2023, à partir des données que vous aurez déclarées dans la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'avril 2023.

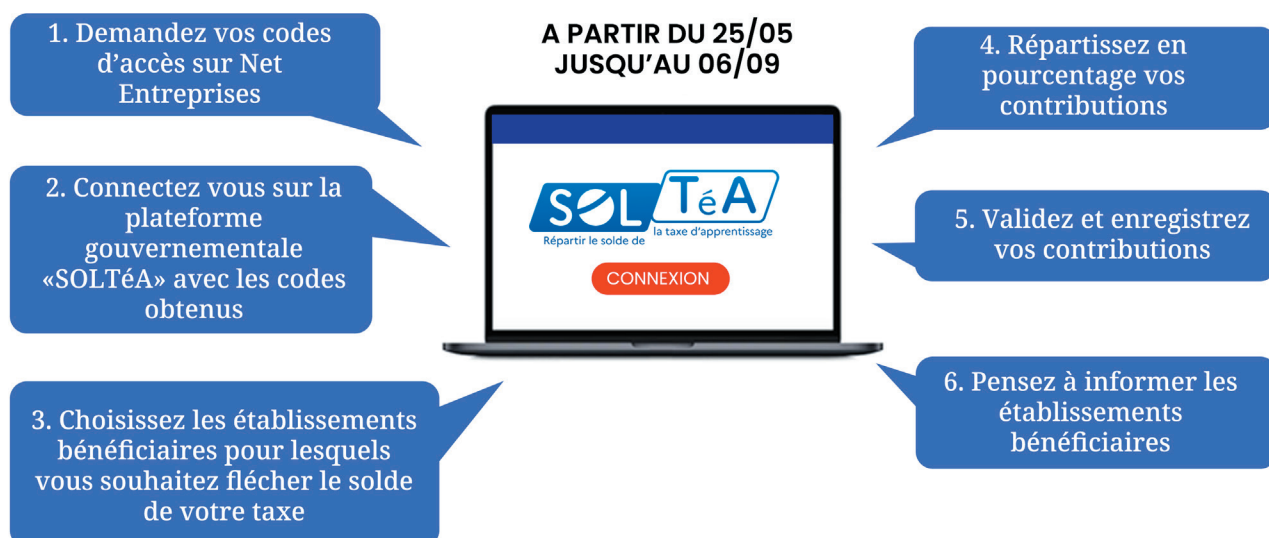
Du 25 mai au 6 septembre 2023, les entreprises pourront flécher ce solde vers les écoles habilitées de leur choix grâce à la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). Les sommes fléchées seront enfin reversées par la CDC aux établissements bénéficiaires.



* dates d'exigibilité des cotisations sociales - article R243-6 du code de la sécurité sociale

→ Comment flécher vers notre établissement ?

Dès le 25 mai, vous pouvez flécher vers emlyon.
Pour nous soutenir, connectez-vous sur : www.soltea.gouv.fr



Donnez du sens à votre impôt, en accompagnant les transformations des entreprises avec emlyon business school

Retrouvez-nous sur SOLTéA

- Avec notre SIRET : 95950473900019
- Avec notre raison sociale : AESCRA
(ou ASS. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMERCIAL - AESCRA)

Votre contact



Émilie WILSON

Chargée de projets métiers employabilité

taxe@em-lyon.com

04 78 33 78 19

taxe-apprentissage.em-lyon.com



@emlyon



affiliée à



ambassadeur



Association de l'Enseignement Supérieur Commercial Rhône-Alpes – A.E.S.C.R.A., régie par la loi de 1901, support juridique de l'Établissement d'enseignement supérieur technique privé, reconnu par l'État, **emlyon** business school - juin 2023 - Photos : Romain Etienne - Mathilda Perrot